

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 28/01/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la biosécurité
2	LIBELLE DU POSTE : Entomologiste en charge de la surveillance biologique du territoire
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 CENTRE DE TRAVAIL : 384 CODE POSTE : 1056 PROGRAMME R.H : 97 003
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete – Motu Uta - Cellule phytosanitaire
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'ingénieur organise et suit des missions et activités de protection phytosanitaire tel que la mise à jour et le suivi du statut phytosanitaire de la Polynésie française. Etablissement d'une veille sanitaire régulière et mise à jour régulière d'une liste des organismes nuisibles réglementés pour la Polynésie française. Mise en œuvre de la surveillance biologique du territoire des îles de Polynésie française et actualisation de la réglementation. Réalisation des analyses de risque à l'importation et à l'exportation. Définition et mise en œuvre des mesures sanitaires de surveillance, d'urgence et de gestion de foyer. Mise en place et suivi des agréments des exploitations et stations agricoles de Polynésie française.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : NEANT
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule phytosanitaire
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Moyens bureautiques (téléphone, bureau, ordinateur) et véhicule de service.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements sur l'ensemble de la Polynésie française et à l'étranger.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Réaliser et actualiser le statut phytosanitaire de la Polynésie française ;- Mettre en place et suivre les programmes de gestion des organismes nuisibles réglementés et prioritaires (<i>Oryctes</i>, mouches des fruits, punaise diabolique, <i>Xyllela fastidiosa</i>, etc.) et mettre en œuvre les mesures sanitaires d'urgence et de gestion de foyer ;- Mettre en place un programme d'actualisation et d'optimisation des conditions d'importation, d'exportation et d'échanges inter insulaires des produits végétaux (établir des analyses de risques) ;- Etudier la faisabilité technique et réglementaire de l'évolution des modes de traitement des produits végétaux de la DBS pour le transport interinsulaire, l'import et l'export ;- Mettre en place le système d'agrément sanitaire des établissements et exploitations agricoles ayant une activité d'import, export et inter insulaire ;- Rédiger des documents divers (correspondances, textes juridiques, rapports, fiches techniques, etc.)- Adapter le cadre réglementaire en fonction des résultats des différentes missions réalisées.- Assurer une veille sanitaire à l'international.

14	ACTIVITES ANNEXES : - Gérer les affaires courantes urgentes ; - Participer aux réunions et représenter la DBS en tant que de besoin dans son domaine de mission ; - Au besoin, participer aux colloques, séminaires et réunions régionales et internationales.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D’EMPLOI : Ingénieurs
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Protection des végétaux, bio-agresseurs

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance en bio agresseurs et facteurs abiotiques généraux ;			X
	- Maitrise des principaux bio-agresseurs du fenua ;			X
	- Connaissance de l’organisation et de la réglementation en matière de protection des végétaux ;			X
	- Connaissance des institutions administratives de la Polynésie française et leur fonctionnement ;		X	
	- Connaissance en agronomie ;		X	
	- Maitrise des outils informatiques et de statistiques ;		X	
	- Capacité rédactionnelle ;		X	
	- Capacité à analyser, mettre en cohérence et synthétiser ;			X
	- Capacité à communiquer en anglais ;			X
	- Capacité à organiser et animer des réunions ;		X	
	- Capacité à écouter, dialoguer et gérer des conflits.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience d’au moins 2 ans dans un organisme de protection des végétaux.
----	--

19	FORMATION D’ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D’AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L’agent

Date :

Signature :

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 03/08/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE LA BIOSECURITE (DBS)					
2	LIBELLE DU POSTE : Contrôleur phytosanitaire responsable « flux maritime »					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :					
	PROGRAMME : 96202		CODE POSTE : 1228			
	CENTRE DE TRAVAIL : 384		PROGRAMME R.H : 97003			
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti - Papeete – Cellule phytosanitaire - Motu Uta					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le contrôleur phytosanitaire responsable « flux maritimes » est chargé de la mise en œuvre, du suivi, de l'encadrement, de la réalisation et de l'évaluation des activités de protection de biosécurité liées aux flux maritimes : contrôle et police phytosanitaire aux frontières et à l'interinsulaire, traitements phytosanitaire (à l'export, à l'import et lors des transports interinsulaires), application et mise à jour de la réglementation phytosanitaire. Il est chargé de faire appliquer la réglementation phytosanitaire sur toute l'étendue du territoire de la Polynésie française. A ce titre, il assure et encadre les contrôles de biosécurité aux frontières et à l'interinsulaire et le contrôle des pesticides à l'importation. Il met en œuvre les mesures sanitaires de surveillance, d'urgence et de gestion des organismes nuisibles réglementés et émergents. En tant que référent « port » de la DBS, son activité est liée à l'ensemble des flux maritimes sur tout le territoire de la Polynésie française. Celle-ci pourra être étendue aux flux aériens en fonction des nécessités de service.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : NEANT					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule phytosanitaire					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Moyens bureautiques (téléphone, bureau, ordinateur), véhicule de service.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Déplacement sur l'ensemble de la Polynésie française et à l'étranger ;- Disponibilité et adaptation à l'activité et aux flux maritimes, aux différentes situations ;- Casier judiciaire vierge pour l'assermentation ;- Poste nécessitant une bonne condition physique car le travail en extérieur (sur le terrain) ;- Travail en équipe (tableau de service) intégrant les samedis, dimanches et jours fériés ;- Indemnité de sujétion pour travail de nuit, dimanches et jours fériés et heures supplémentaires.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Organiser, planifier, superviser et réaliser les missions et activités de contrôle de biosécurité et pesticide en relation avec les flux maritimes ;- Former, accompagner et superviser les agents de contrôle et de traitement ;- Développer et évaluer les outils techniques, réglementaires et moyens de contrôles phytosanitaires ;- Mettre en place le suivi de l'efficacité et la pertinence des contrôles ;- Etablir les bilans d'activité ;- Réaliser les analyses de risque ;- Participer à l'élaboration des réglementations phytosanitaires ;- Encadrer et gérer le personnel placé sous son autorité ;- Rendre compte des activités associées aux missions ;					

	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer les relations avec les usagers et les partenaires privés et publics ; - Veiller à assurer la continuité du service public.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions internes et externes du service dans le domaine de la protection des végétaux et des pesticides ; - Participer aux colloques, séminaires et réunions régionaux et internationaux ; - Suppléer le chef de la cellule phytosanitaire au tant que de besoin.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieurs
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : protection des végétaux

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des onstitutions administratives de la Polynésie française et leur fonctionnement ; - Maîtrise de la réglementation en matière de la protection des végétaux ; - Connaissance en bio agresseurs et leurs moyens de déplacement (théorique et pratique) ; - Connaissance en agronomie ; - Maîtrise de la réglementation en matière de pesticides ; - Maîtrise des techniques de contrôle et d'investigation ; - Maîtrise de l'outil informatique et statistique ; - Capacité d'analyse, de mise en cohérence et à synthétiser ; - Capacité à communiquer en anglais ; - Capacité à diriger une équipe ; - Capacité à organiser et animer des réunions ; - Capacité à écouter, dialoguer et gérer des conflits ; - Avoir des notions juridiques ; - Maîtrise des techniques rédactionnelles pour la rédaction de rapport. 		X	
				X
			X	
			X	X
			X	
			X	X
			X	
			X	
		X	X	
			X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> - Expérience dans un organisme de protection des végétaux ou de l'agriculture.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	---

Le Directeur

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :